JOIE ■ Les larmes de Valérie Corre

Radieuse, ivre de joie, Valérie Corre (PS), désormais députée de la sixième circonscription, n'a pas pu retenir ses larmes quand elle a été accueillie par Philippe Froment, candidat socialiste malheureux de la troisième, à son arrivée, hier soir, vers 21 heures, à la préfecture. Une longue embrassade a été échangée entre les deux candidats. Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste, a également longuement félicité l'heureuse élue qui a lâché un « Je lui dois tout » en faisant référence à ses premières responsabilités politiques assumées dans l'équipe municipale de Jean-Pierre Sueur en 1989 ! ■

SYLVIE VAUVILLIERS (FRONT DE GAUCHE, BATTUE AU 1ER TOUR SUR LA 3E CIRCONSCRIPTION). « Quarante voix d'écart seulement sur la ville de Gien entre Claude de Ganay et Philippe Froment, cela démontre que les électeurs ont compris le message de Jean-Pierre Hurtiger. C'est dommage : Philippe Froment aurait été le député de tout le Loiret, comme Jean-Pierre Sueur est le sénateur de tout le Loiret. »

6E CIRCONSCRIPTION ■ Dernière-née dans le découpage électoral, la circonscription a élu une députée socialiste

Valérie Corre (PS), victoire historique

La candidate socialiste devance son adversaire UMP, Charles-Éric Lemaignen, de 109 voix. Un recours est envisagé par le perdant concernant le score à Chécy.

Marion Bonnet
Anthony Gautier

109 voix. 109 toutes petites voix séparent Valérie Corre (PS) et Charles-Éric Lemaignen (UMP), sur cette 6e et nouvelle circonscription. L'élection s'est jouée à un cheveu. Valérie Corre, candidate PS, arrive en tête, avec 50,14 % des voix, contre 49,86 % pour Charles-Éric Lemaignen (UMP). Femme et socialiste : du jamais vu dans le Loiret. « C'est une immense joie et une grande responsabilité », lâchait, hier, la nouvelle députée, au bord des larmes.

FLEURS. Valérie Corre est la première femme socialiste élue députée du Loiret. PHOTO THIERRY BOUGOT

Polémique à Chécy

Des larmes aussi, mais celles de la déception cette fois, à la permanence de Charles-Éric Lemaignen, rue Bannier. Une petite cinquantaine de sympathisants sont là pour l'accueillir. « Être battu avec si peu de voix, ça fait un peu mal », reconnaît le candidat UMP.

L'analyse du scrutin montre que Valérie Corre remporte les cantons d'Orléans Saint-Marc-Argonne et de Saint-Jean-de-Braye. Le candidat de la droite arrive en tête dans les quatre autres cantons, dont celui de Chécy, source, hier, d'une vive polémique : sur les affiches officielles du candidat de la droite, a été collé le message suivant : « Celui par qui le tram nous est passé sous le nez ». Or, sur la ville de Chécy, justement, les deux candidats sont arrivés à une parfaite égalité, 1.754 voix chacun. « Il est possible que je fasse un recours », confiait, hier, le candidat perdant. ■

PORTRAIT

Valérie Corre

Députée socialiste

Ses premiers pas à l'Assemblée nationale auront la résonance d'une entrée en politique. À 45 ans, Valérie Corre a connu son baptême du feu avec ces élections législatives. Et, au bout, cette victoire qui était loin d'être écrite à l'avance. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître. Quelques échanges avec la nouvelle députée de la 6e circonscription suffisent à se rendre compte à quel point elle est profondément « politique », militante dans l'âme. « Mes parents étaient au PSU. À la maison, avec ma sœur et mes deux frères, on parlait politique, le dimanche midi notamment », explique Valérie Corre qui verse, par nature, peu dans la confidence. On saura seulement qu'elle est célibataire, sans enfant, et qu'elle est responsable du service « vie étudiante » au Crous. Élevée au cœur d'une grande fratrie dans le quartier de La Source, à Orléans, elle en a retenu des valeurs de « patience et d'entraide ». D'où son engagement au MJS en 1984, puis au PS en 1987. Un mandat dans la première équipe de Jean-Pierre Sueur, en 1989, lui a donné le goût de la chose publique. Depuis des mois, Valérie Corre misait sur sa fraîcheur et sa disponibilité pour faire la différence. Pari gagné. ■

Par Anthony Gautier

PALAIS BOURBON ■ Sur six sièges dans le Loiret, le parti socialiste en gagne un et l'UMP en conserve cinq

Une députée PS brise l'hégémonie UMP

Valérie Corre, élue sur la 6e circonscription, sera la première femme députée socialiste du Loiret. L'UMP conserve malgré tout les cinq autres sièges.

Philippe Ramond
philippe.ramond@centrefrance.com

Il faut remonter à 1988 pour trouver l'élection des députés socialistes Jean-Pierre Sueur et Jean-Pierre Lapaire. Valérie Corre (PS), élue hier dans la 6e et nouvelle circonscription, prive l'UMP du grand chelem espéré à droite. Avec une avance de 109 voix (sur 38.969), elle bat Charles-Eric Lemaignen, président UMP de l'AgglO d'Orléans. Reste à savoir si l'élection fera l'objet d'un recours de la part du perdant ; des affichettes « sauvages » (lui reprochant de ne pas avoir réalisé une ligne de tram qui desserve Chécy) ont fleuri durant la nuit de samedi à dimanche sur les panneaux officiels, à Chécy.

GAGNANTS. De gauche à droite, Olivier Carré (1re) ; Serge Grouard (2e) ; Claude de Ganay (3e) ; Jean-Pierre Door (4e) ; Marianne Dubois (5e) forment le quintette victorieux pour l'UMP. Et Valérie Corre (6e), première élue socialiste du Loiret à siéger à l'Assemblée. PHOTO THIERRY BOUGOT

Déjà des tensions internes à droite comme à gauche...

Une défaite sur la 6e qui faisait dire, hier soir, à Éric Doligé, patron départemental de l'UMP, que « le résultat aurait été tout autre si Serge Grouard avait clairement soutenu Charles-Eric Lemaignen ». Cela plutôt qu'observer un silence bienveillant à l'égard de Florent Montillot, son adjoint à la tranquillité publique (Droite centre) et adversaire de Charles-Eric Lemaignen au premier tour.

Dans un contexte de forte abstention (41,69 %), l'UMP conserve donc sa suprématie dans cinq des six circonscriptions, confirmant le fort ancrage à droite exprimé lors de la récente présidentielle.

Sur la 1re, Olivier Carré (UMP) garde son siège face au Vert Jean-Philippe Grand, qui bénéficiait de la double investiture Europe Ecologie-Les Verts-Parti socialiste. Hier soir, Marie-Madeleine Mialot, figure du PS, livrait une analyse assassine pour le candidat EELV-Verts : « Je regrette qu'on ait confié la 1re à un écologiste. Candidate, j'avais fait deux points de plus. Le fait de confier cette circonscription à un écologiste explique le résultat de ce soir ». Dans la 2e, le maire UMP d'Orléans, Serge Grouard, l'emporte d'une courte tête (354 voix sur 47.476) et pour la troisième fois devant le maire socialiste de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Christophe Chaillou. Ce dernier a précisé qu'il ne briguerait plus de mandat de député.

Claude de Ganay (UMP) fera sa première entrée au Palais Bourbon puisqu'il s'impose dans la 3e, au détriment du socialiste Philippe Froment qui avait viré en tête au 1er tour. Ce dernier est devancé, notamment sur Gien où il bénéficiait pourtant du soutien du maire, Jean-Pierre Hurtiger.

Jean-Pierre Door, le sortant UMP sur la 4e, balaie Jalila Gaboret en affichant le meilleur score (57,82 %). Enfin, dans la 5e, Marianne Dubois (UMP) devance Carole Canette, notamment grâce au bon report des voix du FN en milieu rural. ■

■ La droite perd quatre sièges en région Centre

La droite perd quatre sièges de député en région Centre. Parmi les battus, signalons Hervé Novelli, ancien secrétaire d'État au commerce. Il perd la circonscription de Chinon (Indre-et-Loire), remportée par Laurent Baumel (PS). Ou Hervé Nourrisier (UMP), ancien secrétaire d'État à l'agriculture, dont la circonscription d'Issoudun (Indre) a été prise par Isabelle Bruneau (PS), première femme élue députée dans le département.

La droite, en revanche, peut se féliciter d'avoir une nouvelle fois réussi le grand chelem en Eure-et-Loir. Après la victoire de Philippe Vigier (Nouveau centre) dès dimanche dernier (seul député de la région à avoir été élu dès le 1er tour), les trois candidats de l'UMP ont réussi à s'imposer hier. De justesse pour Jean-Pierre Gorges, le maire de Chartres, qui a bénéficié du soutien du Front national. Dans le Loiret, l'UMP réussit un petit chelem (lire ci-contre), ne laissant que la nouvelle circonscription au PS. Dans le Cher, Nicolas Sansu, candidat du Front de gauche et maire de Vierzon, n'a pas eu de mal à s'imposer. Sa concurrente, PS, n'ayant pas maintenu sa candidature. La région Centre compte, au total, douze députés UMP, deux Nouveau centre, huit socialistes et un Front de gauche.

Philippe Abline

2E CIRCONSCRIPTION ■ Christophe Chaillou, maire (PS) de Saint-Jean-de-la-Ruelle, est devancé de 354 voix

Serge Grouard (UMP) au bout du suspense

PORTRAIT

Serge Grouard

Député et maire d'Orléans

Dans la dernière ligne droite, les observateurs l'ont senti fébrile. Il avait raison de l'être : sa marge sur Christophe Chaillou n'a jamais été aussi étroite. Mais à 53 ans, c'est bien Serge Grouard qui rafle un troisième mandat consécutif à l'Assemblée. Malgré une dynamique présidentielle défavorable, contrairement à 2002 et 2007.

Plus de dix ans que l'ancien haut fonctionnaire à la mairie de Paris tient le haut de l'affiche. Il a surgi sur le devant de la scène, en 2001, ravissant la mairie d'Orléans à Jean-Pierre Sueur (PS). Il a été reconduit en 2008 offrant l'image d'un élu écolo – il a été président de la commission du développement durable à l'Assemblée nationale –, tandis qu'Orléans gagnait ses galons de ville « sécuritaire ».

Père de trois enfants, ce tintinophile averti et passionné de moto a longtemps roulé pour Michèle Alliot-Marie, avant qu'elle ne soit emportée par les révolutions arabes. Proche de Jean-Louis Borloo, avec lequel il a travaillé sur le « Grenelle Environnement » et de François Fillon, il a soutenu la candidature de Nicolas Sarkozy, se réservant un droit d'inventaire sur le bilan de l'hyperprésidence. « Je ferai partie des députés UMP qui s'opposeront à l'alliance avec le FN », a-t-il promis hier soir.

Par Alexandre Charrier

Troisième match Grouard-Chaillou, et troisième victoire pour le maire d'Orléans, à 50,37 % contre 49,63 %. Mais il perd quatre points par rapport à 2007, sept par rapport à 2002.

Alexandre Charrier
Aurore Malval

« On en a un, c'est sûr, et peut-être un deuxième. » 19 h 45, dans les sous-sols de l'hôtel de ville d'Orléans, un élu PS affiche un grand sourire. Dans sa bouche, ce n'est pas Valérie Corre qui est en ballottage très favorable, mais Christophe Chaillou. Une demi-heure plus tard, les sourires ont changé de camp : réunis autour de Florent Montillot, plusieurs élus de la majorité municipale prennent connaissance des résultats définitifs.

Avec 354 voix d'avance, Serge Grouard sauve son siège à l'Assemblée. D'un souffle (50,37 %). Quand il quitte enfin son bureau pour aller saluer ses troupes, beaucoup d'yeux sont rougis. Ceux-là n'avaient jamais vu la défaite de si près. On pleure aussi, à Saint-Jean-de-la-Ruelle, où Christophe Chaillou remercie ses supporters. Le candidat PS a l'allure du boxeur sonné. Il y a cru. Jusqu'à ces derniers crochets du droit, sur Orléans où l'UMP devance le PS de 556 voix, dans la Beauce où Serge Grouard dépasse les 60 %. Seuls deux cantons ont placé le socialiste en tête : son fief de Saint-Jean-de-la-Ruelle et Ingré (5 points de plus qu'en 2007). Avec une participation stable par rapport au premier tour (59,44 %, contre 59,29 % des inscrits), c'est grâce à un bon report des voix du FN que le maire d'Orléans a fait la différence. ■

ÉMOTION. Premiers mots du maire d'Orléans à ses troupes, une fois la victoire acquise : « Plein de gros bisous à tous. Je n'en dis pas plus, sinon je vais craquer. » PHOTO FRANK LE ROUX